

PRESENTATION des TESTS

EPREUVE « Capacité à s'inscrire dans le projet de formation professionnelle »

Cette épreuve orale se déroule en 2 temps :

<u>1^{er} temps</u> : Le·la candidat·e est invité·e sur un temps maximum de 5' à se présenter de manière libre pour lui permettre de se mettre en avant sur :

- son parcours,
- ses intentions,
- ses attentes vis-à-vis de la formation
- la cohérence de l'intention de formation en corrélation avec le projet professionnel.

<u>2ème temps</u>: Le jury d'entretien questionne le la candidat e sur les éléments de sa présentation (en approfondissant les éléments nécessaires) puis consulte et utilise le dossier d'inscription renseigné par le la candidat e pour questionner la situation sociale, professionnelle, le plan de financement de la formation, les perspectives envisagées en matière d'alternance et de tutorat durant la formation et les perspectives à plus long terme.

Le jury appréciera le niveau d'information du-de la candidat-e sur la formation visée : objectifs, contenus, modalités et contraintes de formation (lieux de résidence, de formation et d'alternance) et le principe de certification ; Le(s) métier(s) envisagé(s) : les réalités et les contraintes professionnelles, les évolutions possibles, les lieux d'exercice.

Le jury évaluera les capacités du-de la candidat·e à suivre la formation au regard des cursus de formation et/ou expériences professionnelles ou bénévoles (parcours sportif, de dirigeant, diplômes sportifs et/ou titres obtenus), ses capacités d'expression et de communication orale et vérifiera si sa situation sociale et administrative lui permet de suivre la formation.

Durée: 30' maximum